



COMMISSION GENERALE D'APPEL CONVOCATION

➤ Dossier saison : 2024/2025 N° 10

Match : Départemental 2 Poule A

BAGNOLS ESCANAUX/St CHRISTOL LES ALES du 8/12/2024

Score :

Appel en date du 23 Décembre 2024 formulé par AS St CHRISTOL LES ALES (518431) d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements PV N°14 du 17/12/2024 parue sur Foot et publiée le 19/12/2024.

Au motif :

Qualification et participation de joueurs

Décision :

Réclamation irrecevable. Confirme le résultat acquis sur le terrain

« Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir. »

La commission déclare que ce dossier ci-dessus sera examiné par la Commission Départementale d'Appel du District Gard-Lozère le :

**JEUDI 16 JANVIER 2025 à 18Heures 30
Au siège du District Gard-Lozère de Football**

Nous vous rappelons que la présente convocation est adressée en conformité avec les prescriptions des RG de la F.F.F

Sont convoqués :

❖ **BAGNOLS ESCANAUX**

- Le Président Mr CHRAI ou son représentant
- Le dirigeant de l'équipe 1

❖ **AS St CHRISTOL LES ALES**

- Le Président Mr BARBUSSE Christian ou son représentant
- Le dirigeant de l'équipe 1



District Gard-Lozère de Football

Siège social : 34 rue Seguier – 30020 NIMES CEDEX 1 – Tél : 04.66.36.96.96 – E mail : secretariat@gard-lozere.fff.fr –

Site internet : <http://gard-lozere.fff.fr>

